

Département de
LOIRE ATLANTIQUE

Canton de
CHATEAUBRIANT

**Commune de LOUISFERT
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt et un septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LOUISFERT, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Alain GUILLOIS, Maire.

Nombre de conseillers

- en exercice : 14 -présents : 14 -absent : 0

Date de convocation : 13 septembre 2021

Présents :

GUILLOIS Alain	MARTIN Sophie	BRADANE Sébastien	ORAIN Sébastien
BROUYER Christian	PAGEOT Martine	GUERIF-ROBERT Barbara	CERISIER Jérémy
ADAM Magali	JEUSSE Cédric	ROUSSEAU Sabrina	DENIEUL François
APPER Dominique	GUERIN Soizic		

formant la majorité des membres en exercice.

Le quorum étant atteint, Mr GUILLOIS, Maire, déclare la séance ouverte.

Après avoir désigné son membre, Mme ADAM Magali comme secrétaire de séance, le Conseil Municipal aborde l'ordre du jour.

Ordre du jour

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE SEANCE DU 06 JUILLET 2021
2. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CHATEAUBRIANT-
DERVAL
3. SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE - RAPPORT ANNUEL 2020 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ
DU SERVICE
4. PROGRAMME DE TRAVAUX SUR LA VOIRIE COMMUNALE POUR 2021 - DEMANDE DE
SUBVENTION AUPRES DU DÉPARTEMENT
5. CREATION D'UNE COMMISSION « ACTION SOCIALE »
6. AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE – nouvelles requêtes déposées devant le Tribunal
Administratif concernant la décision de fermeture du chemin rural de la Bréchetais.
7. QUESTIONS DIVERSES

2021/09.01- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUILLET 2021

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur le procès-verbal de la dernière séance.

Aucune observation n'ayant été relevée, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 06 juillet 2021.

2021/09.02	RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHATEAUBRIANT-DERVAL
-------------------	----------------------------------------------------------------------------------

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que conformément à l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval lui a adressé, comme à chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement au cours de l'année 2020.

Après en avoir entendu l'exposé, le conseil municipal DONNE ACTE à Monsieur le Maire de la présentation dudit rapport.

2021/09.03	SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE – RAPPORT ANNUEL 2020 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE
-------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------

Conformément à l'article D.2224-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président d'Atantic'eau, Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable, a adressé à chacune de ses communes membres, un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable en 2020.

Après avoir entendu l'exposé de Mr BROUYER, délégué communal, le conseil municipal DONNE ACTE à Monsieur le Maire de la présentation dudit rapport.

2021/09.04	PROGRAMME DE TRAVAUX SUR LA VOIRIE COMMUNALE – Année 2021 - DEMANDE DE SUBVENTION
-------------------	------------------------------------------------------------------------------------------

Le conseil municipal arrête comme suit la liste des travaux de rechargement à entreprendre sur des portions de voirie communale suivantes, au titre du programme 2021 :

- «CR traversant la Deliniais»
- «CR de la Riolais à la Deliniais »
- «CR de la Haute Jumelais » :

Coût total estimatif : 26 170 € HT, soit 31 404 € TTC

Il sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre du « Fonds communes rurales » au taux maximum, soit 40 %.

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2021– Chapitre 21

2021/09.05	CREATION D'UNE COMMISSION « ACTION SOCIALE »
-------------------	-----------------------------------------------------

Le conseil municipal ayant l'exercice des compétences du CCAS depuis sa dissolution à compter du 1^{er} janvier 2021, le conseil municipal, arrête comme suit la composition de la commission municipale « Action sociale » :

Président : GUILLOIS Alain Vice-Président : ROBERT-GUÉRIF Barbara

Membres : ROUSSEAU Sabrina, APPER Dominique, ADAM Magali, BROUYER Christian

2021/09.06	AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE
-------------------	----------------------------------------

Le conseil municipal autorise M. le Maire à ester en justice dans les instances exposées ci-dessous :

Par lettre en date du 20 mai 2021, M. le Secrétaire greffier en chef du tribunal administratif de Nantes nous a transmis la requête n°2105533-8 présentée par la Selarl RIVOLI AVOCAT, Me Le Gouill, inscrit au Barreau de Nantes, sise à Chateaubriant au 12 rue Michel Grimault, pour Mr Christophe GUERIN demeurant à LOUISFERT (44110) au lieu-dit La Riolais et pour le GAEC du CONE, représenté par Mr Christophe GUERIN, gérant, sis à LOUISFERT (44110) au lieu-dit La Bréchetais.

Cette requête vise l'annulation pour excès de pouvoir, à l'encontre d'un arrêté permanent conjoint du Maire de Louisfert et du Président du Conseil départemental en date du 25 novembre 2020, affiché le 14 décembre 2020, portant réglementation de la circulation sur les Routes Départementales n°40 et 46 et sur le chemin rural dit « de la Bréchetais ».

Par lettre en date du 16 août 2021, M. le Secrétaire greffier en chef du tribunal administratif de Nantes nous a transmis la requête n°2109172-8 présentée par la Selarl RIVOLI AVOCAT, Me Le Gouill,

inscrit au Barreau de Nantes, sise à Chateaubriant au 12 rue Michel Grimault, pour Mr Tanneguy LEHIDEUX et Corinne WELTER, épouse LEHIDEUX, demeurant à LOUISFERT (44110) au lieu-dit La Chaussée, pour Mr Christophe GUERIN demeurant à LOUISFERT (44110) au lieu-dit La Riolais et pour le GAEC du CONE, représenté par Mr Christophe GUERIN, gérant, sis à LOUISFERT (44110) au lieu-dit La Bréchetais.

Par lettre en date du 16 août 2021, M. le Secrétaire greffier en chef du tribunal administratif de Nantes nous a transmis la requête n°2109173-8 présentée par la Selarl RIVOLI AVOCAT, Me Le Guill, inscrit au Barreau de Nantes, sise à Chateaubriant au 12 rue Michel Grimault, pour Mr BLANCHARD Philippe demeurant à LOUISFERT (44110) 11 rue de la Gare, pour Mme BOUCHERIE Catherine, veuve DURAND demeurant à LOUISFERT (44110) 8 rue du Pâty, pour Mr BRADANE Michel demeurant à LOUISFERT (44110) 21 rue A. Cotteux, pour Mr BROCHARD Aymeric demeurant à LOUISFERT (44110) 20 la Riftière, pour Mr CADOU Philippe demeurant à LOUISFERT (44110) 3 la Riftière, pour Mr CODET Henri demeurant à LOUISFERT (44110) 13, la Gauffrière, pour Mr DURAND Benoît demeurant à LOUISFERT (44110) 6 rue du Pâty, pour Mr DURAND Stéphane demeurant à LOUISFERT (44110) La Bréchetais, pour Mr DURAND Yannick demeurant à LOUISFERT (44110) 6 Place de l'Eglise, pour Mr FRAISSE André demeurant à LOUISFERT (44110) 18 rue de l'Espérance, pour Mr FRAISSE Christophe demeurant à LOUISFERT (44110) 9 rue de la Gare, pour Mr FEUILLET Jacques demeurant à LOUISFERT (44110) 21 la Touche, pour Mr GOEURY Tom demeurant à LOUISFERT (44110) Le Bois-Vert, pour Mr GRIPPAI Marie-Thérèse, épouse VOLTEAU demeurant à LOUISFERT (44110) 33 rue Espérance, pour Mr GRIPPAI Ghislaine, épouse PINEL demeurant à LOUISFERT (44110) Beauchêne, pour Mr GUERIN Bernard demeurant à LOUISFERT (44110) La Bréchetais, pour Mr GUERROIS Michel demeurant à LOUISFERT (44110) 2 rue des Chênes pour Mr HENRY Maurice demeurant à LOUISFERT (44110) 4 rue de l'Espérance, pour Mr HENNEQUET Marc demeurant à LOUISFERT (44110) 12, la Treslais, pour Mme JANNEAU Sylvie demeurant à LOUISFERT (44110) 7, bis rue de l'Espérance, pour Mr JANOT Yannick demeurant à LOUISFERT (44110) 7 la Riftière, pour Mme JUGHERS Jocelyne, épouse DURAND demeurant à LOUISFERT (44110) La Bréchetais, pour Mme LANGOUET Isabelle demeurant à LOUISFERT (44110) 26 La Riolais, pour Mr LEDEVIN François demeurant à LOUISFERT (44110) 1 rue St Jacques, pour Mr LEBORGNE Alexandre demeurant à LOUISFERT (44110) 9 rue St Jacques pour Mr MARCHAND Jean-Pierre demeurant à LOUISFERT (44110) La Bréchetais, pour Mr MARCHAND Youri demeurant à LOUISFERT (44110) La Bréchetais, pour Mr MONMOUSSEAU René demeurant à LOUISFERT (44110) 23 la Gauffrière, pour Mme NAVINEL Béatrice, épouse ROSE demeurant à LOUISFERT (44110) La Bréchetais, pour Mme NIZAN Denise, veuve MOINEAU demeurant à LOUISFERT (44110) 5, rue St Jacques, pour Mr PAGEOT Benjamin demeurant à LOUISFERT (44110) 14, rue Espérance, pour Mr PAVOINE Georges demeurant à LOUISFERT (44110) 23 la Touche, pour Mr PESLERBE Georges demeurant à LOUISFERT (44110) 2 rue A. Cotteux, pour Mr PINEL Ludovic demeurant à LOUISFERT (44110) Beauchêne, pour Mr PRIMAULT Alain demeurant à LOUISFERT (44110) Le Mortier, pour Mr PROVOST Bernard demeurant à LOUISFERT (44110) la Loctière, pour Mr RETIF Bernard demeurant à LOUISFERT (44110) 2 la Gauffrière, pour Mr ROCHET Bernard demeurant à LOUISFERT (44110) Le Bois-Vert, pour Mr ROCHET Marie Anne, veuve TAILLANDIER demeurant à LOUISFERT (44110) 2 rue du Pâty, pour Mr ROCHET Marie Christine, épouse LECOQ demeurant à LOUISFERT (44110) 8 rue du Clos Diais, pour Mr ROLLANT Pierre demeurant à LOUISFERT (44110) 9 la Gauffrière, pour Mr ROLLANT Samuel demeurant à LOUISFERT (44110) 3, la Gauffrière, pour Mr ROLLANT Nathalie demeurant à LOUISFERT (44110) 29 la Gauffrière, pour Mr ROSE Jean François demeurant à LOUISFERT (44110) La Bréchetais, pour Mr ROUL Serge demeurant à LOUISFERT (44110) 24, rue de l'Espérance, pour Mr SIBETH Gaël demeurant à LOUISFERT (44110) 8 la Riftière, pour Mme URVOY Angélique, demeurant à LOUISFERT (44110) 7 rue de l'Espérance, pour Mr VIEAU André demeurant à LOUISFERT (44110) 10, la Deliniais, pour Mr VILETTE Pierre demeurant à LOUISFERT (44110) La Gare,

Ces deux requêtes visent l'annulation pour excès de pouvoir, à l'encontre d'un arrêté conjoint de l'adjointe au Maire de Louisfert et du Président du Conseil départemental en date du 21 juin 2021, affiché le 25 juin 2021 portant réglementation de la circulation sur les Routes Départementales n°40 et 46 et sur le chemin rural dit « de la Bréchetais ».

Le conseil municipal désigne comme Avocat Me Christian NAUX, ou son représentant, de la SELARL CVS, sise à Nantes pour défendre les intérêts de la commune dans cette affaire.

2021/09.07

QUESTIONS DIVERSES

➤ **Communication des décisions prises par le Maire en application de l'art L1222-22 du CGCT :**

- **Marchés passés selon la procédure adaptée :**

<u>Date</u>	<u>Objet</u>	<u>Attributaire du marché</u>	<u>Montant H.T.</u>
27/07/2021	Travaux d'aménagement sécuritaire dans le bourg	SAUVAGER TP Châteaubriant (44)	27 630,00 €
17/09/2021	Travaux d'aménagement extension du cimetière	HERVE SAS Juigné-des-Moutiers (44)	40 709,97 €

La commission permanente du conseil départemental a attribué, au cours de sa séance du 16 septembre 2021, une subvention de 14 078 € à la commune au titre de la répartition de la dotation du produit des amendes de police 2020 pour les aménagements sécuritaires RD40 entrée de bourg.

➤ **Rentrée scolaire 2021/2022 :**

5 classes

TPS-PS-MS-GS	27 élèves – Anaïs ROBIL
GS-CP	19 élèves – Franck GANGNERY
CE1-CE2	25 élèves – Anthony COUDRIN
CE2-CM1	25 élèves – Sylvie BOUDESSEUL/Mme MODICOM
CM2	19 élèves – Laura GUIGAND

Total **115 élèves** (114 élèves rentrée scolaire N-1)

➤ **Concours photo – Paysages printaniers sur Louisfert**

La date limite de participation était fixée au 31 août 2021

Faute de candidat en nombre suffisant (3 personnes seulement ont déposé des photos) le concours est annulé

➤ **Recrutements**

Deux agents ont été recrutés sur des postes vacants au 1^{er} septembre 2021.

-Mr Damien DELAUNAY, agent des services techniques en remplacement de Corentin RENAUD

-Mme Sandy ALLIOT, agent des services scolaire et périscolaire, en remplacement de Mme HAMON Coralie

➤ **Tour de Bretagne**

Arrivée de la 4^{ème} étape de la course cycliste du 54^{ème} Tour de Bretagne, de Ploeren à Louisfert, le jeudi 23 septembre 2021.

Perturbation de la circulation et du stationnement dans le bourg, sur le parcours de la course et aux abords de l'école.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22 h 00

Affiché le : 29 SEP. 2021

Fait à Louisfert, le 27 septembre 2021

Le Maire,


Alain GUILLOIS

